

Réunion du Bureau du 17 Avril 2008

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

Scolarité : liste des UECGs pour 2008-09

Proposition SSMT :

- « Physique et chimie de tous les jours »,
- « Astronomie – Astrophysique »
- « introduction aux métiers de l'enseignement » en collaboration avec l'IUFM

Les maquettes de Sciences font apparaître des enseignements en L2 et L3 (sous la forme d'UECG ou non) destinés en particulier à des étudiants souhaitant s'orienter vers des carrières de type Professeur des Ecoles. Ces modules sont les suivants :

- « Tahitien pour les métiers de l'enseignement » : proposition = 120 places avec 2 niveaux (interdit aux étudiants de RM)
- « Français pour les métiers de l'enseignement » : proposition = 120 places avec 2 niveaux (interdit aux étudiants LLF)

Les maquettes de Lettres font apparaître « Mathématiques pour les métiers de l'enseignement » : proposition = 120 places (interdit au SSMT et à certaines filières de DEG).

Ces enseignements « ??? métiers de l'enseignement » devraient être assurés pour tout ou partie par des enseignants de l'IUFM qui seront sollicités pour la rédaction des fiches descriptives.

Proposition LLSH : Reconstitution des actuelles et possible ajout d'une nouvelle, à préciser

Proposition DEG : Reconstitution des actuelles ? + éventuellement UECG « métiers du droit » en collaboration avec des magistrats de la place.

Proposition Sport : Reconstitution des modalités actuelles

Rendre les fiches descriptives, avec modalités d'organisation, **avant le 7 Mai.**

Scolarité : Règlements spécifiques et contrôle des connaissances 2008-09

A rendre le plus rapidement possible. Seront adoptés en CA au mois de Juin.

Scolarité : Equivalences

A rendre le plus rapidement possible. Adopté au CA de Juin.

Problèmes probables : Maquettes changent avec des changements de crédits pour la même matière ou des changements de semestre de certaines matières → donner le maximum d'ECTS entre ancienne et nouvelle maquette.

La règle de base sera de ne pas pénaliser l'étudiant.

Scolarité : Inscriptions

- Administratives et pédagogiques en même temps comme cette année
- Début des inscriptions très tôt après le Bac (fin Juin, mi Juillet) avec accompagnement par une campagne d'information dans les lycées, comme cette année
- Début des inscriptions : Lundi 23 Juin.

Problème particulier du PCEM1 : un jugement du Tribunal Administratif précise que le CA n'est pas compétent pour fixer les modalités d'inscription, seule la Présidente l'est. En cas de nombre de places limité, c'est le Vice-recteur qui arrête la liste finale. La limitation en terme de lieu ou d'année du passage de Bac est illégale, seules des restrictions sur le lieu de résidence ou sur le nombre de places ouvertes sont possibles.

→ Pour 2008-09 : Ne pas limiter le nombre d'inscription en PCEM 1

Scolarité : règles d'établissement des EDTs : réunion Jeudi 24/04 à 9h00 Fare Pote'e

Orientation active :

- Dispositif obligatoire de la loi LRU
- Ministre Pécresse surveille cela de très près.

Principe général :

- Pré-inscription des étudiants de terminale sur une application web vers la fin du second trimestre de terminale. Il joint ses notes de premier semestre
- Le lycéen indique plusieurs vœux (max 5, classés) d'inscription à l'université
- Réponse de l'université sur les vœux de l'étudiant en lui indiquant si sa demande présente de bonnes chances de réussite ou en lui suggérant d'autres solutions.
- Dans l'idéal, la réponse de l'université devrait être une rencontre individuelle entre un enseignant et le lycéen concerné.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la Direction des Enseignements Secondaires (25 Février, 7 et 18 Mars en particulier). Il a été décidé de procéder à une première expérimentation dès cette année 2007-08 :

- 4 lycées retenus : Papara, Taravao, Tertiaire de Pirae, Raapoto. Ces lycées représentent 900 lycéens soit environ 40% à 45% des bacheliers
- entre le 23 et le 29 Avril 2008 : saisie des vœux des lycéens par les proviseurs sur le logiciel de gestion des affectations post-bac mis en place par la DES
- fin Avril : la DES envoie à l'UPF un fichier excel récapitulant les demandes par filière et par vœu avec avis du conseil de classe sur ces vœux
- Du 13 au 16 Mai 2008 (semaine de révision) : organisation **par l'UPF et en présence d'enseignants chercheurs de l'UPF** de séances **collectives** d'orientation d'une quinzaine de minutes par groupe d'une douzaine de lycéens **ayant lieu dans les lycées**. Le calendrier précis reste à élaborer → Une personne par filière et par demi-journée (4 demi journées cette année)
- Analyse de la procédure le 20 Mai

Comment motiver les collègues pour assurer ces actions dans les lycées ? Longues discussions sur ce point. Rémunérer ou non ? Réponse : **aucune rémunération n'est possible, on reste sur le volontariat** ou éventuellement (avec un ordre de mission) sur le remboursement de frais de voiture (base kilométrique) + repas si absence entre 11h00 et 14h00 en dehors de la zone urbaine de Papeete (Taravao ou Papara) → demander un ordre de mission !

Avec cette orientation active, nous aurons 4 manifestations avec les lycéens : Journée Postes Ouvertes, information dans les lycées, orientation active, forum de l'enseignement supérieur. C'est sans doute trop, il faut faire des choix pour éviter les sollicitations continues des collègues toujours basées sur le volontariat !

Forum étudiants-entreprises

- Renouvellement de la prime offerte par les entreprises pour les majors de promotion de L3
- Réussite de la première expérience sur le campus l'an dernier (3 jours dans la semaine avant la rentrée). Satisfaction de toutes les parties présentes
- Intervention des enseignants sur cette action ? Le peu d'engagement des collègues a été relevé
- Dates ? Dans l'idéal, il faudrait que cela se passe vers mi Septembre à condition de réduire sur 2 jours maximum ou de terminer un Samedi matin. Il doit être possible d'organiser cela en période de cours (septembre) en évaluant précisément les répercussions sur les enseignements dues à l'occupation des amphithéâtres.

Appel à projets du Ministère : « Opération Campus »

Financement exceptionnel de rénovations de Campus : processus très lourd au niveau du Ministère et critères d'obtention de crédits très difficiles à remplir → cet appel semble beaucoup trop ambitieux pour que nous puissions y répondre.

Conférences « savoir pour tous »

Relancer fortement cette manifestation en impliquant beaucoup plus nos collègues pour qu'ils interviennent. L'organisation pourrait être gérée par le VP du CS en s'y prenant suffisamment à l'avance pour l'organisation matérielle (mobilisation d'agents de surveillance et autre).

Si l'on souhaite une réelle lisibilité, il faudrait rendre ce RDV régulier : « tous les premiers Mardi du mois » par exemple.

Colloque AGIFORS (Airline Group of the International Federation of Operational Research Societies)

Déroulement dans un hôtel de la place du 07 au 10 Mai 2008. Nous sommes sollicités pour faire une intervention à l'UPF pour débiter ce colloque (Mardi 6 Mai 17h00) en invitant les intervenants du colloque → éventuelles interventions de la Présidente, présentation de la PF par un intervenant de l'UPF, interventions du GIE Tahiti Tourisme, ATN

Site de l'Université : actualisation des données et de l'annuaire de la recherche

- Retombées très positives de personnes externes à l'établissement suite à la mise en ligne de la nouvelle version
- 4 des 5 équipes reconnues n'ont pas encore répondu pour l'actualisation des informations sur ce site
- Chaque enseignant-chercheur doit intervenir de manière personnelle sur sa fiche de l'annuaire de la recherche
- Site sur le mode participatif : il faut inciter les collègues à soumettre des projets d'articles. Seules 6 personnes de l'administration se sont inscrites à la formation. Une nouvelle formation sera proposée.

Toujours coté communication :

- Inciter les collègues à organiser une présentation de leurs ouvrages à la BU lors de la publication.

Vidéo-surveillance

- Les problèmes de sécurité sont de plus en plus nombreux (plus de 10 plaintes déposées depuis le début de l'année pour cause de vol ou d'exhibitionnisme en particulier) → la question de la mise en place d'une vidéo-surveillance.
- Des caméras sont installées depuis 5 ou 6 ans au niveau des salles d'informatique.
- Problème juridique : en France, il faut une autorisation du préfet et de la CNIL. En PF, il y a une commission au niveau du HC
- Une étude de coût est en cours
- Le CA devra se prononcer sur le principe et sur le coût.

Question diverse de Bruno : un bureau pour Florent ATEM

Qui a autorité pour trouver un bureau à Florent ATEM.

Séance levée à 17h15.